



MONT-SAINT-AIGNAN

En juillet 2019

 **la collecte
de vos ordures
ménagères
change !**



**Document réservé à l'habitat individuel,
aux collectifs de moins de 10 logements et aux établissements
non soumis à la redevance spéciale incitative.**



ÉDITO

Chère Madame,
Cher Monsieur,

La collecte de vos ordures ménagères change à partir du 1^{er} juillet 2019

La Métropole poursuit son engagement et son action en faveur d'une gestion durable des déchets sur son territoire.

Nous souhaitons en particulier harmoniser les collectes sur l'ensemble de la Métropole. Déjà engagé, ce processus s'étend en 2019 et va concerner désormais votre commune. À travers ces changements, nous souhaitons limiter les gaz à effet de serre liés à la collecte, inciter à la réduction et à la valorisation des déchets, maîtriser les coûts en adaptant le service au plus près des besoins, veiller bien entendu aux conditions de travail et de sécurité de nos agents.

Ainsi, à partir du 1^{er} juillet, la collecte des ordures ménagères dans votre commune sera réalisée **une fois par semaine, le vendredi.**

Ces évolutions vont modifier vos pratiques au quotidien.

La Métropole vous accompagne afin de vous aider à mettre en place des solutions alternatives pour une bonne gestion de vos déchets. Vous trouverez quelques conseils et astuces dans ce dépliant.

Nous sommes tous responsables de nos déchets. Transformons en ressources ceux qui peuvent l'être et réfléchissons à nos actes d'achat pour ceux que nous produisons.

Agissons ensemble.

Nouveau calendrier des collectes 2019

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte.

MONT-SAINT-AIGNAN

LÉGENDE

Ordures ménagères



Papiers et emballages



Déchets végétaux



Non fermé

Jours fériés

APPORT VOLONTAIRE EN COLONNES

Verre



Textiles, linge, chaussures



Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13
	15	16	17	18	19	20
	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte.

MONT-SAINT-AIGNAN - CAS PARTICULIERS : maintien de la collecte 2 fois par semaine pour les rues suivantes :

**boulevard André Siegfried, boulevard Maurice de Broglie,
rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc, rue Louis Pasteur
avenue du Mont aux Malades (entre la rue Le Verrier et le boulevard Maurice de Broglie)
rue du Tronquet (entre l'avenue du Mont aux Malades et la rue Robert Lehmann)**

LÉGENDE

Ordures ménagères



Papiers et emballages



Déchets végétaux



Non fermé

Jours fériés

APPORT VOLONTAIRE EN COLONNES

Verre



Textiles, linge, chaussures



Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13
	15	16	17	18	19	20
	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Vous en avez assez de sortir vos poubelles ?

Pour la diminuer de plusieurs kilos :

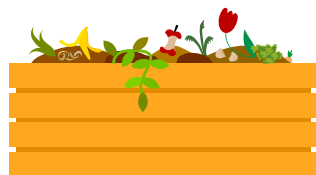
Éviter le gaspillage alimentaire c'est 30kg de déchets en moins et jusqu'à 160€ d'économies par personne et par an*.



Donner ou vendre ses vêtements et ses chaussures c'est 3,2 kg par habitant en moins, des économies et un geste solidaire*.



Composter c'est 30% d'ordures ménagères en moins*.



* source Ademe 2019

Et en plus

Trier les papiers et emballages, le verre...



Toutes les consignes de tri sur : **smedar.fr**

Pour toutes questions concernant vos déchets :

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits